

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 02 DECEMBRE 2023 A 9 H 00
AU LYCEE MAURICE DELAFOSSE D'ABIDJAN**

Le Président du Conseil d'Administration l'Association des Parents d'Élèves Propriétaires du Lycée Maurice DELAFOSSE (l'« **APEP-LMD** » ou l'« **Association** ») informe les Parents d'Élèves membres de ladite Association, qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, **le 02 décembre 2023 à 9h00 au Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan** à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Rapport moral et pédagogique de l'année scolaire 2022/2023
2. Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
3. Présentation du Rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
4. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, report à nouveau du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022, quitus aux administrateurs et décharge au Commissaire aux comptes pour les comptes de l'exercice 2022
5. Présentation et adoption du budget 2023-2024
6. Compte rendu des diligences du projet GENIE 2000
7. Ratification de la cooptation des administrateurs
8. Divers (Transport – Cantine – Sécurité - Recouvrement des frais de scolarité...)
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Les documents de travail pour cette Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des Parents d'Élèves sur PRONOTE, à compter du 24 novembre 2023.

Les Parents d'Élèves ne pouvant prendre part à cette Assemblée Générale Ordinaire pourront se faire représenter par un mandataire, devant être porteur d'un pouvoir écrit et signé. À cet effet, un modèle de pouvoir vous est fourni.

Aussi, est-il expressément précisé et à toutes fins utiles, que ne pourront prendre part à cette Assemblée Générale Ordinaire, que les Parents d'Élèves régulièrement inscrits et à jour des frais de scolarité au jour de la tenue de ladite Assemblée.

**Pour le Conseil d'Administration
APEP-LMD**



Ludovic Agnero GNAGNE
Président